



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLE GENERALE DE L'AFECTI

21 – 27 MARS 2023

L'Assemblée générale de l'AFECTI s'est tenue du 21 au 27 mars par voie électronique.

Le nombre de membres votants s'élève à 33.

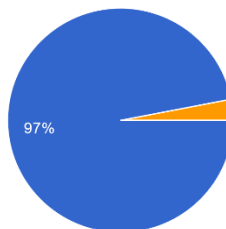
Les points de l'ordre du jour ont été les suivants :

- Votes sur le rapport d'activité 2022
- Votes sur le rapport financier 2022
- Recommandations libres concernant les activités de l'association

Les résultats des votes se présentent de la manière suivante :

1. Rapport d'activité 2022 approuvé

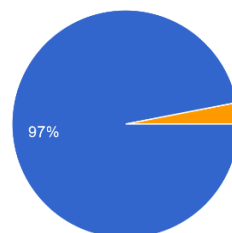
Oui : 97%
Je m'abstiens : 3%
Non : 0%



● Oui, j'approuve le rapport d'activité de l'AFECTI
● Non, je n'approuve pas le rapport d'activité de l'AFECTI
● Je m'abstiens

2. Rapport financier 2022 approuvé

Oui : 97%
Je m'abstiens : 3%
Non : 0%



● Oui, j'approuve le rapport financier 2022 de l'AFECTI
● Non, je n'approuve pas le rapport financier de l'AFECTI
● Je m'abstiens

3. Recommandations concernant les activités de l'association

Les recommandations et suggestions concernant les activités de l'association ont été étudiées par le bureau et feront l'objet d'un retour à destination de tous les adhérents dans la rubrique « Vie de l'association » dans l'Espace membre du site internet.

Jonathan DUPAIN,
Président